

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA12-0167A

Valable 5 ans à compter du 16 mai 2012

Matériau présenté par : ALFRED CLOUTH LACKFABRICK GmbH & Co.KG
Otto-Scheugenpflug-Strasse 2
63073 OFFENBACH / MAIN
ALLEMAGNE

Marque commerciale : CLOUCRYL

Description sommaire :

Vernis incolore essayé appliqué sur panneau de particules de bois agglomérées classé M1
d'épaisseur 16 mm.

Vernis bi-composant à base de résine acrylique et polyuréthane appliqué sur une face en une
couche à raison de 70 g/m² humide.
Aspect : mat à brillant.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement

Classement : **M1** valable sur tout panneau dérivé du bois classé M1

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA12-0167A annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des
caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27
à L 115-32 et R115-1 à R115-3 du code de la consommation modifié par la loi n° 2008-776 du 04 août 2008 article 113.

Champs-sur-Marne, le 16 mai 2012

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



Franck GOGUEL

**Le Chef du laboratoire
Réaction au Feu**



Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de
classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS